

**Université du Québec à Montréal
Faculté de science Politique et de droit
Département de science politique**

**Session Été 2014
Mardi 9h30-12h30 Local DS-4375
Jeudi 9h30-12h30 Local DS-4375**

POL 4492 groupe 20

INTRODUCTION AUX DYNAMIQUES POLITIQUES AU MOYEN-ORIENT

Professeur Vincent Romani

Bureau : local A-3555

Téléphone : 514-987-3000 poste 7948

Courriel : romani.vincent@uqam.ca

Le professeur ne répond qu'aux courriels dont le niveau de langage est adéquat, ne retourne pas les appels téléphoniques, et ne redonne pas des informations déjà données en cours ou dans ce syllabus.

Disponibilités : Jeudi 13h30-15h

DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS

Ce cours propose une initiation à l'étude du Moyen-Orient. Dans une première partie, le cours abordera quelques données fondamentales de la région : démographie et ressources naturelles, religion et ethnographie, systèmes et institutions politiques locaux et régionaux, idéologies politiques ; la seconde partie portera sur les dynamiques transversales et actuelles : formation des États, mondialisation économique, conflits et coopérations régionales, autoritarisme et violence politique, relations internationales et migrations, islamismes et droits humains.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Ce cours vise à donner aux étudiantes et étudiants une connaissance générale des processus et enjeux en cours au Moyen-Orient à travers la découverte de cas concrets, et leur mise en tension avec des instruments de réflexion des sciences sociales. Une première partie de cours portera sur les fondamentaux politiques, historiques, économiques et sociaux de la région. Puis la seconde partie portera sur les enjeux politiques actuels au Moyen-Orient : révoltes et crises de légitimité des gouvernants, mutations culturelles et sociales, nouveaux féminismes, violence politique et place du militaire, changements et mobilisations politiques. Des études de cas illustreront chaque thème abordé.

OBJECTIFS DE FORMATION

L'objectif de connaissances précité accompagne un objectif de compétences spécifiques :

- permettre aux étudiantes et étudiants de décrypter l'actualité et les enjeux du Moyen-Orient contemporain, par l'apprentissage et la compréhension de faits et dynamiques politiques, économiques et historiques fondamentaux propres à la région étudiée.
- développer le sens critique des étudiantEs, leur apprendre à repérer les pièges et risques de l'analyse politique ;
- leur permettre d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique ainsi que leurs capacités de synthèse et de rhétorique orale et écrite à travers les différents exercices proposés.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours se compose d'exposés par le professeur et par des équipes d'étudiantes et étudiants, et d'échanges, débats, exercices avec la classe. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiantes et étudiants sont considérés comme une contribution essentielle. **La lecture ou l'écoute des textes et documents fournis pour chaque séance notamment via MOODLE est indispensable car le cours s'appuie sur ces documents.** Il est nécessaire que chacunE active son adresse de courriel UQÀM car c'est le seul moyen pour le professeur de communiquer avec les étudiantEs et c'est le seul moyen pour chacunE d'accéder à Moodle. Enfin, dans la mesure du possible, quelques secondes parties de cours seront réservées à l'exposé d'un intervenant extérieur ou au visionnage d'un film.

CALENDRIER DES SÉANCES

DATES	THÈME DE LA SÉANCE
1. Mardi 29 avril 2014	Présentation du cours et de l'enseignant ; entente pour évaluation. Introduction sur la région et sur l'orientalisme Concept de taxinomie, relation savoir-pouvoir. Constitution des équipes de projets
2. Jeudi 1 ^{er} mai 2014	Entre discours et faits de domination au Moyen-Orient arabe: Orientalismes et néo-orientalismes, statuts du discours sur le monde arabe (Edward Saïd et ses postérités) ; Colonisations et impérialismes dans le monde arabe et musulman. Olivier Moos, « Lénine en djellaba : néo-orientalisme et critique de l'islam », <i>Cahiers de l'Institut Religioscope</i> , 7, août 2011, 35p.
3. Mardi 6 mai 2014	Frontières politiques au Moyen-Orient Frontières et liens primordiaux Vincent Capdepuy, « Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East », <i>Espace géographique</i> , 2008/3 tome 37. P. 225-238.

<p>4. Jeudi 8 mai 2014</p>	<p>Géographie politique du Moyen-Orient</p> <p>Populations</p> <p>Ressources naturelles</p> <p>Nahda Shehada, « les paradoxes du mariage précoce à Gaza », <i>Études rurales</i>, 2005, 1, 173-174, p. 153-181.</p>
<p>5. Mardi 13 mai 2014</p>	<p>Construction de l'État au Moyen-Orient</p> <p>Frontières nouvelles, formes politiques anciennes, idéaux bafoués</p> <p>Fabrice Balanche, « L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen-Orient », <i>L'Espace politique</i>, 2010/2, 11, http://espacepolitique.revues.org/index1619.html</p>
<p>6. Jeudi 15 mai 2014</p>	<p>La question des régimes politiques</p> <p>Critique d'une pensée en termes de régime</p> <p>Droz-Vincent Philippe, « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe ? », <i>Revue française de science politique</i> 6/ 2004 (Vol. 54), p. 945-979 URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2004-6-page-945.htm. DOI : 10.3917/rfsp.546.0945</p>
<p>7. Mardi 20 mai 2014</p>	<p>Crises, mobilisations et changements politiques :</p> <p>Les pièges de l'analyse en termes de crise.</p> <p>Étudier les mobilisations dans le Monde arabe.</p> <p>Amin Allal « Trajectoires « révolutionnaires » en Tunisie : Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », <i>Revue Française de science politique</i>, 2012, 5/62, p.821-841.</p>
<p>8. Jeudi 22 mai 2014</p>	<p>Partis et idéologies politiques dans le monde arabe : Nationalismes, socialismes, islamismes</p> <p>François Burgat, « Les mobilisations politiques à référent islamique », in Elizabeth Picard (dir.), <i>La Politique dans le monde arabe</i>, Paris : Armand Colin, 2006, p.79-100.</p>

<p>9. Mardi 27 mai 2014</p>	<p>Enjeux militaires et policiers au Moyen-Orient</p> <p>Interventions extérieures, guerres et répressions intérieures</p> <p>Appareils et logiques « sécuritaires »</p> <p>Elizabeth Picard « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme » in DABÈNE (Olivier), GEISSER (Vincent), MASSARDIER (GILLES), dir., <i>Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIème siècle</i>, Paris : La Découverte, 2008, p.303-329.</p>
<p>10. Jeudi 29 mai 2014</p>	<p>Problématiques de genre et féminismes au Moyen-Orient (1)</p> <p>Stéphanie Latte Abdallah, « Les féminismes islamiques au tournant du XXIème siècle », <i>Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée</i>, 2010, 128, p.13-31.</p>
<p>11. Mardi 3 juin 2014</p>	<p>Problématique de genre et féminismes au Moyen-Orient (2)</p> <p>Stéphanie Latte Abdallah, « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement (1967-2009) », <i>Le Mouvement social</i>, 231, avril 2010, p. 9-27.</p>
<p>12. Jeudi 5 juin 2014</p>	<p>Le conflit israélo-palestinien : nationalismes et débat autour de 1948</p> <p>Avi Shlaïm, « Le débat sur 1948 », <i>Labyrinthe</i>, 13, 2002, p.81-110 (traduction)</p>
<p>13. Mardi 10 juin 2014</p>	<p>Le conflit israélo-palestinien : État palestinien et dénationalisation de la question palestinienne</p> <p>Vincent Romani, « Entre gouvernement et mise à distance des Palestiniens des Territoires occupés », in J. Hussein, A. Signoles, dir. <i>Entre nation et diaspora: les Palestiniens quinze ans après Oslo</i>, Paris : Karthala/ IISMM-EHESS, 2011, p.95-118.</p>
<p>14. Jeudi 12 juin 2014</p>	<p>Conférence de Houda Asal, chercheuse et postdoctorante à McGill et à l'EHESS : Migrations arabes et islamophobies au Canada</p>
<p>15. Mardi 17 juin 2014</p>	<p>Examen Final</p>

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages généraux:

- ALLAL (Amin), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*. Paris : Armand Colin, 2013.
- BOZARSLAN (Hamit), *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte, 2011.
- CLOAREC (Vincent) & LAURENS (Henry), *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Paris : A. Colin, 2002.
- CORM (Georges.), *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2010*, Paris : Gallimard, Folio, 2008.
- LAURENS (H.), *Paix et Guerre au Proche-Orient*, Paris : A. Colin, 2005.
- MUTIN (Georges.) *Géopolitique du monde arabe*, Paris : Ellipses, 2009.
- MERVIN (Sabrina.), *Histoire de l'Islam*, Paris : Flammarion-Champs, 2000.
- PICARD (E.), dir., *La Politique dans le monde arabe*, Paris : Armand Colin, 2006.

Périodiques :

- Revue d'Études sur les Mondes Musulmans et de la Méditerranée* (en ligne), <http://remmm.revues.org/>
- Maghreb-Machrek* (Sommaires en ligne, disponible à Mc Gill et en partie à l'UQÀM), <http://choiseul-editions.com/revues-geopolitique-Maghreb-Machrek-15.html>
- L'année du Maghreb* (Sommaires en ligne), <http://iremam.univ-provence.fr/spip.php?rubrique130>
- Égypte Monde Arabe* (en ligne), <http://ema.revues.org/index1142.html>

Etc.

Ouvrages complémentaires :

- ABDUL-JABAR (Faleh), DAWOD (Hocham), dir., *Tribes and Power: Nationalism and Ethnicity in the Middle East*, Londres : Saqi Books, 2003.
- BENNANI-CHRAIBI, Mounia et FILLIEULE, Olivier, (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003.
- BOZARSLAN (Hamit), *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris : Découverte, 2008.
- BURGAT (François), *L'islamisme à l'heure d'al-Qaida*, Paris : La Découverte, 2010.
- DAWOD, Hosham et BOZARSLAN, Hamit (dir.), *La société irakienne : communautés, pouvoirs et violences*, Paris, Karthala, 2003
- DAZI-HÉNI (Fatiha), *Monarchies et sociétés d'Arabie : Le temps des confrontations*, Paris : Presses de Science Po, 2006.

- DUPRET (Baudoin), Ghazzal (Zuhair), COURBAGE (Youssef), al-Dbiyat (Mohammed), *La Syrie au présent : reflets d'une société*, Paris : Actes Sud, 2007.
- DROZ-VINCENT (Philippe), *Vertiges de la puissance : le moment américain au Moyen-Orient*, Paris : La Découverte, 2007.
- Esprit* (revue), «À la recherche du monde musulman », numéro collectif, août 2001.
- FOUET (Sylvie), DEBIÉ (Franck), *Israël-Palestine. La paix en miettes*, Paris : PUF, 2001.
- FARGUES (Philippe), *Génération arabes*, Paris : Fayard, 2000.
- HENRY (Clement), SPRINGBORG (Robert), *Globalization and the Politics of Development in the Middle East*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.
- HEYDEMAN (Steven) (ed.), *Networks of privileges, The Politics of Economic Reform in the Middle East*, New York : Palgrave MacMillan, 2004.
- HINNEBUSH (Raymond), *Syria : Revolution from above*, Londres : Routledge, 2001.
- KEPEL (Gilles), *Fitna, Guerre au coeur de l'islam*, Paris : Gallimard, 2004.
- KHALIDI (Rashid), *Palestinian Identity: The Construction of Modern Consciousness*, New York : Columbia University Press, 1998 (l'ouvrage existe aussi en français).
- KHALIDI (Rashid) *et alii*, *The Origins of Arab Nationalism*, New York : Columbia University Press, 2003.
- KIENLE (Eberhard), *A Grand Delusion : Democracy and Economic Reform in Egypt*, Londres : I. B. Tauris, 2000.
- LAURENS (Henri), *La question de Palestine*, Paris : Fayard, 1990 (tome I), 2002 (tome II), 2007 (tome III).
- LAVERGNE (Marc), *La Jordanie*, Paris : Karthala, 2000.
- LONGUENESSE (Élisabeth), *Professions et société au Proche-Orient. Déclin des élites, crises des classes moyennes*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- LOUËR (Laurence), *Chiisme et politique au Moyen-Orient. Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Paris : Autrement, 2008.
- LUIZARD (Pierre-Jean), *La question irakienne*, Paris : Fayard, 2004.
- MÉNORET (Pascal), *L'énigme saoudienne. Les Saoudiens et le monde (1744-2003)*, Paris : La Découverte, 2003.
- MERVÏN (Sabrina), *Les Mondes chiites et l'Iran*, Paris : Karthala, 2007.
- PICARD (Elisabeth), *Liban, Etat de discorde*, Flammarion, 1988. (*Lebanon. A Shattered Country. Myths and Realities of the Ward in Lebanon*, New York, Londres, Holmes & Meier, 2002.
- PICAUDOU (Nadine), *L'islam entre religion et idéologie. Essai sur la modernité musulmane*, Paris : Gallimard, 2010.
- PAPPÉ (Ilan), *La guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-palestinien*, Paris : La Fabrique, 2000.
- PAPPÉ (I.), *Une terre pour deux peuples. Une histoire de la Palestine moderne*. Paris : Fayard, 2004.

- PICAUDOU (Nadine), *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Bruxelles : Complexes, 2003.
- RODINSON (Maxime), *La fascination de l'islam*, Paris : La Découverte, 2003 (1970).
- SAÏD (Edward), Said, *L'orientalisme*, Paris : Seuil, 2005 (1970).
- SCHLUMBERGER (Oliver), eds, *Debating Arab Authoritarianism : Dynamics and Durability in non-democratic Regimes*, Stanford : Stanford University Press, 2007.
- TRIPP (Charles), *A History of Iraq*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

PROPOSITION D'ÉVALUATION

Trois axes d'évaluation complémentaires sont proposés et soumis à discussion avec les étudiantEs en conformité avec le règlement de l'UQÀM copié *infra*.

1/ La lecture des textes (40 %).

La moyenne des fiches de lecture des textes à lire pour chaque cours, à remettre au début de chaque cours en version papier broché (le professeur ne sera pas responsable de perte d'une partie non brochée), 2 pages maximum par texte, police Times new roman 12, interligne simple, selon le modèle fourni en cours (Fiche résumé du Centre Paulo Freire), avec une rubrique supplémentaires sur les sources utilisées par l'auteurE : cette rubrique renseignera les points suivants :

- types de sources utilisées (par exemple : écrites, orales, première main, enquête, observations, entretiens, statistiques, seconde main, etc.).
- la pertinence de ces sources pour étayer les arguments et la démonstration de l'auteur-e.

Politique à l'égard des retards : Par équité, le professeur ne prend plus de copie après le cours une fois que les textes ont été discutés.

Le correcteur, la correctrice, notera ainsi : Bien fait, à refaire, refait.

Une fiche mal faite et donc à refaire doit être refaite et rendue la semaine suivant sa reddition. Une fiche non refaite équivaut à une fiche non faite.

14 fiches-résumés simplement faites ou refaites dans les temps garantissent 40% pour cette partie de l'évaluation.

2/ Une note de participation orale (40%).

Une première partie de la note est individuelle. Elle doit encourager chacune et chacun à la prise de parole publique et à la participation en classe ; la pertinence des propos comptera autant que la capacité de chacun et chacune à écouter, faire parler, échanger respectueusement avec ses camarades ; la présence à chaque cours est également enregistrée (20%).

La seconde partie de la note concerne un projet d'équipe. Les étudiantes et étudiants seront appelés à former des équipes qui présenteront un exposé d'une heure à la classe, portant sur une problématique politique au Moyen-Orient. Il s'agira pour l'équipe de réussir à présenter clairement le contexte (historique, politique, économique, social) de cette problématique, et ensuite d'en montrer les enjeux sur tous ces plans, en lien et avec l'aide du cours, du professeur et des textes du cours. Il s'agira ensuite de guider la discussion en cours et de prévoir un exercice de vérification des connaissances par la classe. La note portera sur le respect de tous ces points et sera une note d'équipe (20%) : recherche documentaire ; clarté de la présentation ; travail d'équipe ; interactions avec la classe ; problématisation et analyse.

La note sera attribuée à la fin de la session et soumise à discussion avec l'équipe, l'étudiante, l'étudiant.

3/ Un examen final de trois heures (30%) qui comportera une dissertation au choix sur un des sujets étudiés pendant le semestre. Le sujet sera envoyé 3 jours avant sur vos adresses courriel UQAM et mis également sur Moodle.

CRITÈRES DE CORRECTION

Fond (80%)

Respect des exigences de contenu

Maîtrise des connaissances au programme

Capacité de synthèse

Structure de l'argumentation

Repérage des sources utilisées

Critique de la pertinence des sources pour la démonstration

Forme (20 %)

Respect des normes de présentation

Usage de citations pertinentes et ciblées

Mention conforme des sources utilisées

Grammaire et orthographe

Clarté de l'expression écrite

POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

Test initial de connaissances

A. Remplissez ce fond de carte avec le nom des États arabes, leur capitale et la localisation exacte de ces dernières.



B. Répondez aux questions suivantes

1. Quand fut créée la Ligue arabe ?
2. Quand l'Empire Ottoman pris fin ?
3. Date de la création de l'État d'Israël ?
4. En quoi consiste la résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU ?
5. Combien d'habitants compte le Monde arabe ?
6. Peut-on être arabe et chrétien ?
7. Peut-on être arabe, druze et musulman tout à la fois ?
8. Peut-on être arabe et juif ?
9. Date d'indépendance de l'Égypte
10. De quand date la première guerre du Golfe ?
11. Qui dirige l'Égypte ?
12. Qui dirige la Syrie ?
13. De quand date la dernière guerre israélo-arabe ?
14. Par qui fut envahi le Koweït en 1990 ?
15. Par qui la bande de Gaza fut envahie en 1967 ?
16. Par qui la Cisjordanie fut envahie en 1967 ?

17. Par qui la Cisjordanie fut annexée en 1950 ?
18. Qui administra militairement la bande de Gaza de 1948 à 1967 ?
19. Combien de langues compte le Monde arabe ?
20. Combien de religions compte le Monde arabe ?
21. Que nomme-t-on le Maghreb ?
22. Peut-on être musulman, chiite et arabe ?
23. Quel pays est le plus gros producteur mondial de pétrole ?
24. Outre augmenter vos connaissances sur cette région du monde, pour quelle(s) autre(s) raison(s) professionnelle(s) et/ou intellectuelle(s) l'avez-vous choisi ?